

Abbaté L. 20 ju 1856



Monsieur,

La paroisse de Abbaté possédait, avant
la révolution de 93, une Chapelle dédiée
à la St. George, sous le vocable de
Notre Dame de Sanriot. Les murs de
cette Chapelle sont encore, en partie,
debout, mais c'est un ouvrage désormais
inutile, et Notre St. abrique offre trop
peu de retour, pour que l'on
puisse de relever la structure de
M. de N. en pierre de taille qui
est en fait une importante
remarquable.

Nous n'avons actuellement aucun
édifice consacré d'une manière spéciale,

au Culte de la St. Vierge. A Matue
Je trouve néanmoins dans toute nos Chapelles:
à celle, dans l'église paroissiale, un autel, sous
le titre de notre Dame du repos, et un autre,
dans la Chapelle de St. Roch, sous le
titre de notre Dame de pitié.

Nous avons aussi une statue de la St. Vierge
que l'on porte en procession trois fois
l'année. Chaque année, à la St. Philibert
et à la St. Eloi. elle est portée par 3
jeunes personnes habillées en Vierge, et
les Enfants sont tenus par huit petites
filles habillées aussi en Vierge. Leur
Costume se diffère que par la Couleur
du Costume de la Vierge.

Nous possédons aussi deux Admirateurs dont
l'un peut être appelé Admirateur
de St. Michel, et l'autre Admirateur de la
St. Vierge. on ne les porte qu'une
fois l'année.

Nos processions se font à l'intérieur de
l'église, quand il pleut, et autour du cimetière
lorsque le temps permet de sortir.
on déroge néanmoins à cette règle générale

Quand le grand messe se chante à la
Chapelle de St. Bloch, ce qui arrive
certainement par l'ann. après les versets qui
se font, comme de Coutances, à l'église paroissiale
on se rend en procession à la chapelle, et après
les Vespres, on revient en procession à l'église
paroissiale: on chante, on allent, l'hymne
du jour, et au retour, les litanies de la St.
Vierge. — se doit signaler aussi la procession
de la fête de l'Assomption. on célèbre le jour la
pardon de clochers Carnoët, et il n'y a point de
grand messe à Noëton. nous nous rendons à clochers,
Croix et Vauriennes on fête, et nous chantons
durant le trajet l'ave maris Maria et les litanies
de la St. Vierge: deux ou trois tambours alternent
avec le chœur.

L'institution de la Confrérie du colaire et du Sacerdote
remonte au 1^{er} janvier 1805. Le mois de
Marie n'est pas encore établi comme dévotion
extérieure et publique.

il m'en coûte beaucoup de ne pouvoir
vous donner des renseignements plus détaillés

et surtout mes Consolants. Si vous croyez que
l'état actuel des choses ait besoin d'être modifié
je vous envoie la Soumission à l'usage des
Recommandations et des ordres, et je m'appliquerai
de toute mes forces à réaliser les améliorations que
votre Sa Majesté m'indiquera.

agréer les sentiments du profond
respect avec lesquels j'ai l'honneur
d'être,
Monsieur

de votre grandeur
Le très humble et très obéissant serviteur

Janguemec
rue de la

Moëlan.

Ogée, t. 2, p. 37 verso.
Sans détails.

Renseignements.

Chapelle de Notre-Dame-de-Lorette ou
du Loriot, dans un état complet de dénuement. —